

*Semestres : 1 & 2*

*Module : Etudes Françaises*

*Niveau : 1<sup>ère</sup> année*

<b>Cours de Grammaire Corrective</b>
--------------------------------------

*Chapitre 1 : les classes grammaticales*

- *Le Nom*
- *Le Déterminant*
- *L'Adjectif*
- *L'Adverbe*
- *Les Pronoms*
- *Les Prépositions*
- *Les Conjonctions*

*Chapitre 2 : les fonctions grammaticales*

- *Le sujet : une définition*
- *Nature du sujet*
- *Place du sujet*
- *Exercices d'application*
- *Le complément : une définition*
- *Le complément d'objet direct*
- *Exercices d'application*
- *Le complément d'objet indirect*
- *Exercices d'application*
- *Le complément de nom*
- *Le complément circonstanciel*

- *Exercices d'application*
- *L'Attribut Vs l'Epithète*
- *Exercices d'application*

### *Chapitre3 : la morphologie : le genre et le nombre*

- *La morphologie : une définition théorique*
  - 1- *La grammaire traditionnelle*
  - 2- *La morphologie lexicale*
  - 3- *La grammaire structurelle*
  - 4- *La grammaire générative et transformationnelle*
  - 5- *Du gouvernement et liage*
  - 6- *La morphologie distribuée*
  - 7- *La morphologie minimaliste*
  - 8- *La grammaire fonctionnelle*
- *L'étude de genre*
  - 1- *une classification*
    - i- *Genre sémantique*
    - ii- *Genre arbitraire*
  - 2- *marques du genre sémantique*
  - 3- *Exercices d'application*
- *L'étude de nombre*
  - 1- *le Déterminant*
  - 2- *le Substantif*
    - i- *changement au CO*
    - ii- *changement au CO et au CE*
    - iii- *changement au CE*
    - vi- *aucun changement ni au CO ni au CE*
  - 3- *l'Adjectif*
  - 4- *Exercices d'application*

**Année Universitaire : 2003-2004**

## Chapitre 1 : Les classes grammaticales

### 0- Introduction

Depuis ses origines et jusqu'à une époque récente, la grammaire s'est intéressée au classement des mots d'une langue dans un petit nombre de catégories pertinentes appelées les parties du discours.

Aujourd'hui, le terme de parties du discours tend à être remplacé par celui de catégories ou classes grammaticales. En français, les grammairiens parlent souvent de sept classes grammaticales à savoir : le nom, l'adjectif, le verbe, le déterminant, le pronom, l'adverbe, les conjonctions et les prépositions. Les cinq premières catégories sont dites variables en ce sens qu'elles changent de forme au niveau de la terminaison alors que les trois dernières sont considérées comme invariables c'est à dire qu'elles ne subissent aucun changement et s'écrivent donc toujours de la même manière.

### 1) LE NOM (appelé aussi Substantif)

Le nom est un mot qui sert à nommer une personne, un animal ou une chose. Trois critères permettent d'identifier le substantif :

#### A) *Le critère sémantique*

Selon Dubois, J. et Lagane, R. (1974 :39) « *les noms peuvent désigner des êtres animés (homme, chien) ou des objets réels (vase, voiture) ; ils désignent souvent aussi des qualités (beauté, grandeur) ou des actions (nettoyage, départ) ».*

Comme on peut le remarquer à partir de cette citation, le critère sémantique reste insuffisant dans la mesure où il attribue au substantif des traits que l'on retrouve dans les adjectifs (la qualité) ou dans les verbes (l'action).

#### B) *Le critère morphologique*

Le substantif porte des marques de genre et de nombre qu'il impose au déterminant et aux adjectifs qui l'accompagnent.

Le genre peut être formellement marqué soit par le mot lui-même (écolier/écolière) soit par le déterminant (le mémoire/la mémoire) soit enfin par accord (l'élève paresseux/ l'élève paresseuse).

Le substantif varie généralement en nombre : cheval/chevaux, toutefois, certains substantifs ne possèdent qu'un seul nombre : fiançailles/vacances, franchise, loyauté, etc.

Par ailleurs, dans quelques cas rares, le changement du nombre entraîne un changement du genre : un amour fou/des amours folles, un vrai délice/ les vraies délices.

#### C) *Le critère syntaxique*

Il est souvent difficile de définir de manière tranchée le nom. On dira alors, à la suite de Wagner et Pinchon (1962 : 41), la catégorie des substantifs regroupe tous les mots :

a- qui ne tiennent que d'eux mêmes leurs marques de genre et de nombre

b- qui s'appuient sur des déterminants spécifiques : **le** (ce, son) **cours** est terminé

(exception : les noms propres comme dans **Rabat** est la capitale du Maroc).

Seront considérés comme Substantifs les cas suivants :

- Un substantif : les étudiants préparent leurs examens.
- un adjectif substantivé : le petit est rentré de l'école
- Une préposition : le pour et le contre se retrouvent dans chaque débat.
- Un infinitif substantivé : Le souper est prêt.
- Une conjonction : tu m'agaces avec tes mais continuel !

Dans les quatre dernières phrases, on parle de substantifs obtenus par transfert.

On parle de plusieurs types de substantifs :

- Noms propres et noms communs
- Noms concrets et noms abstraits : les premiers désignent des êtres ou des choses appartenant à la réalité et qui sont perceptibles : la table, la veste, etc., alors que les seconds désignent des actions, des qualités, des états, des propriétés reconnues aux êtres ou aux choses : l'espoir, la haine, la loyauté, etc.
- Noms comptables et noms non comptables : Les premiers peuvent être dénombrés alors que les seconds ne le peuvent pas : ex : table est dénombrables (une, deux, trois, cent tables) , L'orgueil n'est pas dénombrable (on ne peut pas dire deux , trois, quatre orgueils).
- Noms animés et noms non animés : Les premiers se composent de deux autres ; humains ( fille, garçon, oncle) et moins humains ( chien, chat, animal). Les noms ayant le trait - animé ( chaise fauteuil, etc.).

## II- L'ADJECTIF

### 2.1. Définition

En règle générale, l'adjectif désigne une qualité attachée à une substance. Il constitue la deuxième catégorie d'éléments accompagnant le substantif (avec le déterminant). L'adjectif n'est pas un constituant obligatoire.

Trois critères permettent de définir l'adjectif :

#### a) Critère morphologique

L'adjectif ne possède en propre ni le nombre ni le genre. Les variations morphologiques qui affectent l'adjectif dépendent des mots qu'il accompagne (substantif, pronoms, etc.).

#### b) Critère syntaxique

L'adjectif se caractérise par les faits suivants :

- C'est un constituant facultatif du groupe nominal : Le (beau) matin.
- Il peut être un constituant obligatoire du groupe verbal lorsque le verbe est copule (être, paraître, demeurer, rester, devenir, etc.) ex : Il devient beau
- Il ne peut être ni sujet ni cod d'un verbe. Autrement dit, il ne peut pas constituer un groupe nominal sauf dans le cas de la substantivisation : ex : le beau est aimable

#### c) Critère sémantique

L'adjectif exprime la propriété, la qualité ou la manière d'être de l'objet ou de l'être désignés par le substantif qu'il accompagne

## 2.2. Les catégories d'adjectifs

On a vu plus haut que l'adjectif désigne souvent une qualité mais il peut aussi désigner une relation (décision gouvernementale, marché municipal).

Les critères qui permettent de distinguer ces différents emplois sont :

### a) Critère sémantique

Le premier type d'adjectif (de qualité) exprime une propriété intrinsèque, comme la couleur, la forme, etc. Ils constituent la majorité des adjectifs : ex : Un étudiant studieux, un homme sympathique, un mur rouge. L'adjectif de relation quant à lui exprime une propriété relationnelle, ex : bibliothèque universitaire, boîte crânienne.

### b) Critère lexicologique

L'adjectif relationnel dérive souvent d'un autre mot :

ex : un rayon solaire → du soleil

la colonne vertébrale → des vertèbres

le musée municipal → de la municipalité

### Remarque :

Les adjectifs qualificatifs ne sont pas tous exclusivement radicaux

Ex : courageux est un adj. qualificatif dérivé du mot « courage », inversement, les adjectifs « gauche », « droit » (pied gauche, bras droit) sont des adjectifs relationnels radicaux.

### c) Critères syntaxiques

1) Après les verbes attributifs, les adj. de relation ne peuvent pas fonctionner comme attribut :

Ex : Cette tarte est délicieuse (adj. qualif.)

\* Cette colonne est vertébrale (adj. relat.)

2) Les adj. relat. ne peuvent être mis en relation avec un adj. qualif. Par la conjonction *et*

: \* une bibliothèque universitaire et pleine

*adj. relat.*                      *adj. qualif.*

3) Les adj. de relation ne peuvent être mis en degré contrairement aux adj. qualif. Ex : Ce bouquet est très beau. → adj. qualif.

\* Ce marché est très municipal. → adj. relat.

4) Les adjectifs de relation ont une place fixe ce qui n'est pas le cas de adjectifs qualificatifs :

Ex : Un marché municipal → \* Un municipal marché.

un agréable séjour → un séjour agréable

Remarque : La changement de place de certains adjectifs qualificatifs entraîne un changement ou une nuance de sens : Une vérité certaine (sûre) , une certaine vérité (quelconque). Un homme grand (taille), un grand homme (valeur).

- 5) Les adjectifs relationnels correspondent à un complément déterminatif du nom et ils peuvent être paraphrasés par un complément prépositionnel, alors que les adjectifs qualificatifs correspondent plutôt à une relative, Ex : Une décision municipale → de la municipalité, Un étudiant sérieux → qui est sérieux.

## 2.3. Exercices d'application

### **I- En vous basant sur le critère de l'expression du degré (l'adverbe « très »), classez les adjectifs suivants (qualificatifs ou relationnels) :**

grammaire française, une solution mauvaise, une solution pire, la lumière solaire, une solution meilleure, un port maritime, un homme heureux, un pronom personnel, son bras droit, un salarié adroit, une chose droite, un spot publicitaire, une relation intime, un garde royal, un homme économe, une cavité buccale, un petit problème, une décision marocaine.

### **II- Quelle nuance de sens apporte l'emplacement de l'adjectif (antéposition ou postposition).**

Un homme grand/un grand homme, un bon élève/un bon élève, ma chemise propre/ma propre chemise, un curieux personnage/un personnage curieux, un vieil ami/un ami vieux, un ancien chef/un chef ancien, un petit menuisier/un menuisier petit, un sacré village/un village sacré.

### **III- Remplacez le syntagme prépositionnel souligné par l'adjectif qui convient**

la pratique du sport, une analyse du texte, la lecture du roman, le réchauffement de la planète, un froid d'hiver, une chaleur d'été, une ambiance de fête, un visage d'ange, un problème de monnaie, une décision des étudiants, une attitude de professeur, un plan de cinq ans, le lait de la mère, une chaleur d'enfer, un endroit du paradis.

## III- LE DETERMINANT

### 3.1. Définition

Le déterminant renvoie à un ensemble de mots dont la fonction est de permettre au nom de s'actualiser dans la phrase.

### 3.2. Caractéristiques du déterminant

a) Le déterminant est un élément obligatoire du groupe nominal, Ex : *le ciel est bleu* (\*ciel est bleu).

Toutefois, dans certaines situations, le nom peut fonctionner sans déterminant :

- 1) Le nom propre ; Ex : *Hassan est parti ce matin*
- 2) Le nom ayant la fonction attribut ; Ex : *son père est avocat*.
- 3) Dans le cas de l'apposition ; Ex : *Paris, capitale de la mode, attire beaucoup de stylistes.*
- 4) Le cas de locutions verbales ; Ex : *Faire pitié, avoir peur, prendre soin, etc.*
- 5) Le cas de certains proverbes ; Ex : *charité bien ordonnée commence par soi-même.*
- 6) Le cas de certains groupes prépositionnels ; Ex : *par avion, en autocar, etc.*

b) Le déterminant n'a pas d'autonomie et ne peut donc être utilisé seul dans une phrase , Ex : \* le est arrivé.

Toutefois, certains déterminants appelés indéfinis peuvent fonctionner seuls dans une phrase : Certains (*plusieurs, etc.*) *croient que la vie est facile.*

c) Le déterminant est toujours antéposé au substantif qu'il actualise ; ex : \**valeur* la *d'un homme est dans son action.*

d) La plupart des déterminants s'accorde en genre et en nombre avec le substantif qu'ils accompagnent : *Le chat /la chatte /les chats*

**Remarque** : dans certains cas, seul le déterminant permet de distinguer le genre ou le nombre d'un substantif : concierge, mousse, cours, discours, flux, etc.

### 3.3. La classe du déterminant

a) L'article : nous regroupons sous cette rubrique l'article défini, l'article non défini, l'article partitif, l'article démonstratif, l'article possessif.

	Masc.	Féminin	Pluriel
Article défini	- normal - le - élide - l' - contracté - à +le = au - de +le = du	- la - l' - à la - de la	- les - les - aux - des
article non défini	un	une	des
article partitif	du	de la	des
article démonstratif	ce	cette	ces
article possessif	mon	ma	mes

b) le déterminant interrogatif ou exclamatif : quel, quelle, quels, quelles ; ex : quel âge as-tu ?, quelle belle journée !

c) les déterminants numéraux cardinaux et ordinaux (deuxième, troisième, etc.) : un, deux, cent, mille ; ex : mille personnes sont arrivées.

d) les déterminants indéfinis : nul, aucun, chaque, certain, quelque, divers, maint(s), plusieurs, différents, plusieurs, tel, tout, même, autre, etc.

Ex : Aucune attitude de rejet ne sera tolérée

Ex : Divers problèmes ont été soulevés lors de cette réunion.

Ex : Les diverses situations décrites par le romancier sont fictives.

Ex : Les quelque mille personnes qui ont assisté à la réunion n'étaient pas satisfaites.

#### **Attention**

*Tout* est déterminant dans : tout le monde est là

*Tout* est adverbe dans : Il est tout petit

*Tout* est pronom dans : Tout reste à faire

- *certain* est déterminant dans : certains étudiants sont absents

- *certain* est adjectif dans : je suis certain de pouvoir faire cet effort.
- *Même* est déterminant dans : la même personne a parlé
- *Même* est adverbe dans : même cette personne a parlé.

## IV- LES PRONOMS

### 4.1. Définition

Les pronoms sont des mots qui assument les fonctions ou une partie des fonctions des termes qu'ils remplacent, dans une phrase :

- sujet : Certains aiment le bruit → (N : Pronom indéfini, F : Sujet du v. aimer)
- COD : Le vélo que j'ai acheté roule bien. (Nature : pronom relatif, Fonction : COD)
- COI : J'ai téléphoné à mon ami → je lui ai téléphoné (N : pronom personnel, F : COI)
- Attribut : que deviendra cet enfant ? (N : Pronom interrogatif, F : Attribut du sujet).

### 4.2. La classe des pronoms

La classe des pronoms est fermée en ce sens qu'on peut en faire l'inventaire. On parle des pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis, relatifs et les pronoms interrogatifs.

- Les pronoms personnels : je, tu, il, (sujet) , le, la, lui, leur (compléments), en, y, etc.
- Les pronoms démonstratifs : celui, cela, celui-ci, ceux, celles, ce, etc.
- Les pronoms possessifs : le mien, le sien le leur, le nôtre, etc.
- Les pronoms relatifs : qui, que, dont, lequel, laquelle, lesquels, etc.
- Les pronoms interrogatifs : lequel, qui, que, qui est-ce qui etc.
- Les pronoms indéfinis : Plusieurs, certain (es), tout, nul, aucun, quiconque, etc.

### 4.3. Le fonctionnement des pronoms.

Lorsqu'ils servent à se substituer à un terme ou un groupe déjà exprimé, les pronoms jouent le rôle de représentants. Ils peuvent de ce fait remplacer :

- 1) un substantif ; Ex : il est facile de se faire *des amis* mais il faut savoir *les* garder.
- 2) un adjectif, ex : il est *très gentil*, son frère *l'*est aussi.
- 3) une proposition ; ex : *Vous avez pensé à moi lors de cette manifestation*, *cela* m'enchante.
- 4) Un groupe verbal ; ex : s'il s'agit de *vous punir*, je *le* ferai.

### 4.4. Exercices d'application

A) *En répondant aux questions posées, remplacez le mot ou groupe souligné par le pronom qui convient ?*

- 1) Portez-vous d'habitude à Said ses affaires ?
- 2) Demandez-vous des livres à Amina et Hassan ?
- 3) Voleriez - vous de l'argent à vos parents ?



- 4) Avez-vous parlé de cet incident à votre ami ?
  - 5) Revenez-vous de chez vos parents ?
  - 6) Avez-vous accordé toute votre attention à votre frère?
- B) *Donnez la nature et la fonction des pronoms soulignés*
- 1) Les personnes auxquelles je pense depuis cet incident ne m'ont pas téléphoné jusqu'à maintenant.
  - 2) Ce n'est pas un problème de nous prévenir par courrier à l'adresse dont vous disposez depuis que je vous ai rencontrés.
  - 3) Certains pensent que le fait de plaire aux gens est un acquis définitif que nous devons garder et cela reste valable pour toutes les relations humaines auxquelles nous accordons notre énergie.
  - 4) La société où je travaillais avant vient d'ouvrir une nouvelle filiale à Rabat, je dois y aller la semaine prochaine avec les amis dont je t''ai parlé.
  - 5) Tout reste à faire et comme tu le sais, nul n'est censé ignorer la loi.

## V- L'ADVERBE

### 5.1. Définition

Dubois et Lagane (1974 : 131) donnent la définition suivante de l'adverbe « *on appelle adverbe des mots invariables qui jouent des rôles syntaxiques très divers correspondant à des groupes prépositionnels, à des phrases, à des conjonctions de coordination* ». Il s'agit donc de mots invariables c'est à dire qu'ils ne subissent aucun changement de nombre ou de genre comme les prépositions et les conjonctions.

### 5.2. La classe de l'adverbe

La catégorie de l'adverbe est loin d'être homogène. En effet, l'adverbe englobe plusieurs formes parmi lesquelles :

- les adverbes issus du latin comme : bien, hier, là, loin, mal, mieux, moins, où, plus, puis, quand, tant, tard, tôt, très, etc.
- les adverbes construits à partir du suffixe *ment* et ayant pour base un adjectif au féminin: clairement, éternellement, bonnement, sérieusement, sincèrement, etc.
- des adjectifs adverbialisés par dérivation impropre : Il voit juste, il voit clair, il joue faux, elle tourne court .
- des locutions adverbiales composées : ci-dessus, ci - haut, avant-hier, en bas, en haut, etc.

### 5.3. Caractéristiques et fonctions de l'adverbe

- Contrairement à la préposition qui accepte une expansion à droite, l'adverbe ne tolère pas d'expansion ;  
ex : Il s'est mis devant (adverbe)  
Il s'est mis devant tout le monde (préposition).

- L'adverbe fonctionne généralement comme un modificateur et dans ce sens, il peut modifier :
  - a) une phrase et on parle dans ce cas d'un complément de phrase ; ex : Heureusement, il est venu.
  - b) Un adjectif ; ex : ce terrain est excessivement petit.
  - c) un autre adverbe ; ex : il marche très lentement.
  - d) un verbe : il travaille bien.

#### 5.4. Les valeurs de l'adverbe

L'adverbe peut avoir plusieurs valeurs parmi lesquelles :

- Adverbes de manière : ils sont nombreux, grâce surtout à la formation avec le suffixe -ment ; ex : il parle *lentement*.
- Adverbes de lieu : comme *ici* ou *là*
- Adverbes de temps : Ils accompagnent généralement le verbe, dont ils soulignent les valeurs temporelles (*hier, demain, etc.*) ou aspectuelles (*souvent, longtemps, bientôt, déjà, etc.*) : auparavant, jadis, tôt, avant, devant, etc.
- Adverbes de quantité et d'intensité : Certains ne s'appliquent qu'à un verbe (*beaucoup, tant, autant, davantage*) d'autres à un adjectif (ou adverbe ou participe) comme *très, tout, si*.
- Adverbes modalisateurs : Ils indiquent un jugement de celui qui parle sur ce qu'il dit : soit une réserve (*probablement, peut-être*) soit une insistance sur la vérité de ce qu'il dit (*certainement, sûrement*).
- Autres cas : ce sont les pro - phrases comme oui, non, si qui constituent à eux seuls des phrases ; les adverbes de coordination comme *puis, ainsi, en effet, aussi* qui fonctionnent comme des conjonctions de coordination.

#### 5.5. Exercices d'application

##### **I - Donnez les adverbes qui correspondent aux substantifs suivants :**

gentillesse, décence, dignité, ardeur, accident, faveur, honneur, résolution, certitude, constance, modération, instant, douceur, rigueur, largeur, nuit, bruit, folie, abondance, confusion, certitude soin, solidarité.

##### **II - Donnez le sens des locutions adverbiales suivantes**

a fortiori, a priori, in extenso, grosso modo, de visu, vice versa,

##### **III- Remplacez le syntagme souligné par l'adverbe équivalent**

- 1) Il fut blessé à mort
- 2) Le paon marche avec grâce et élégance.
- 3) Les soldats sont morts avec gloire.
- 4) Les cultures ont été cueillies avec abondance cette année.
- 5) Ce chercheur scrutait avec curiosité les secrets de la nature.
- 6) Cette personne travaille depuis longtemps avec énergie.

- 7) Lavoisier confirma avec expérience l'idée émise par Newton que le diamant est du charbon.
- 8) Cette plante a poussé par nature.
- 9) Ce responsable gérait ses affaires avec sagesse.
- 10) Les étudiants sérieux suivent les cours avec assiduité.

## VI- LA PREPOSITION

### 6.1. Définition

« *Les prépositions sont des mots ou des locutions invariables. Elles servent à construire - c'est à dire à rattacher l'un à l'autre - deux termes ou deux groupes non parallèles, c'est à dire qui n'assument pas la même fonction* », Wagner et Pinchon 1962, p. 441.

Mais, comme les conjonctions, les prépositions n'assument pas de fonction et se bornent à articuler deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions. Ajoutée à un nom, la préposition forme avec celui-ci un groupe prépositionnel.

### 6.2. La classe des prépositions

Comme on le voit, la catégorie de la préposition est difficile à délimiter mais on peut dire, à la suite de Chevalier et autres (1988 :394) que les mots suivants répondent à la définition donnée plus haut : *à, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, en, dès, entre, hors, malgré, outre, parmi, par, pour, sans, sous, sur, selon, vers, devant, derrière, depuis, sauf, plein, voici, voilà, pendant, durant, suivant, envers, vis à vis, etc.*

Selon Wagner et Pinchon (1962 : 442), on peut parler de trois classes de prépositions, à savoir :

1) Des prépositions héréditaires (dérivées du latin)

*à, de, en, entre, jusque, par, pour, sans, sous, sur.*

2) Des mots qui s'y sont fixés par dérivation impropre :

- Adverbes : *avant, avec, depuis, devant, derrière*

- Adjectifs : *plein, sauf*

- Participes : *durant, pendant, attendu, vu*

3) Des locutions prépositives : *à travers, grâce à, faute de, en raison de, à force de, en face de, à même de, etc.*

### 6.3. Le fonctionnement des prépositions

La préposition est un pivot entre deux termes ; ceux-ci peuvent être :

- un verbe ; ex : Il passe sa vie *à* voyager.
- un substantif ; ex : Un silence *de* marbre
- un adjectif ; ex : Je le prenais *pour* mort.
- Un pronom ; ex : Je l'ai fait *avec* vous.

- Un adverbe ; ex : C'est un ami *de* toujours.

Parmi les fonctions grammaticales introduites par la préposition, on trouve :

- Un complément du nom ; ex : Le livre *de* mon frère.
- Un complément circonstanciel (lieu, temps, etc.) ; ex : je vous attendrai *à* la gare., je vous appellerai *vers* 10 heures.
- Un complément d'objet indirect ; ex : Je pense *à* ma famille.
- Un attribut ; ex : J'ai pris *pour* associé.
- Un complément de l'adjectif ; ex : un projet plein *d'*espoir.
- Un complément de l'adverbe ; ex : je l'ai dit indépendamment *de* vous.
- Un complément de la phrase ; ex : On peut acheter un vélo *avec* cet argent.

#### 6.4. Exercices d'application

Remplacez le tiret par la préposition ou la locution prépositive convenable

- 1) Soyons justes----- tout le monde.
- 2) Nos volontaires furent vainqueurs-----Valmy.
- 3) Il n'est jamais trop tard----- bien faire.
- 4) Rochefort est bâti----- la rive droite----- la Charente.
- 5) Il y a incompatibilité-----les fonctions de Maire et celles----- député.
- 6) Il appartient----- adultes----- aider les parents.
- 7) Nous avons bien fait----- ne pas nous mêler----- cette histoire sordide.
- 8) ----- toute attente, le président----- cette association----but non lucratif a présenté sa démission----- l'assemblée générale.
- 9) -----votre intervention----- hier, je ne pourrai pas déroger----- règlement.

### VII- LES CONJONCTIONS

#### 7. 1. Définition

La conjonction est un mot invariable qui sert à joindre deux propositions ou deux parties semblables de propositions. Ex : On ne croit plus un enfant *quand* il a menti. Ex : Le printemps *et* l'automne sont agréables.

#### 7.2. La classe des conjonctions

On parle souvent de deux types de conjonctions : les conjonctions de coordination et les conjonctions de subordination.

##### A - Les conjonctions de coordination

On parle de deux types de coordonnants : les conjonctions et les adverbes.

a) *Les conjonctions de coordination* : (mais, ou, et, donc, or, ni, car) unissent les termes d'une proposition ou des propositions de même nature. : il est sage et heureux.

- mais, or (opposition)
- ou, ni (alternative)
- et (addition)
- car (cause)
- donc (conséquence)

b) *Les adverbess de coordination*

- puis (addition)
- cependant, en revanche, toutefois, pourtant, par contre (opposition)
- en effet (cause)
- par conséquent (conséquence)

c) *Les conjonctions et les adverbess : quelle différence ?*

- La conjonction a une place fixe et ne peut être déplacée :  
Ex : Il veut sortir mais il est malade  
? Il veut sortir il est mais malade.
- L'adverbe, lui, accepte la déplaçabilité :  
Ex : Il veut sortir pourtant il est malade  
Il veut sortir il est pourtant malade.
- L'adverbe est susceptible d'accompagner une conjonction  
ex : Il n'a pas d'argent *et pourtant* il s'est acheté une maison
- Deux conjonctions ne peuvent pas s'employer ensemble :  
Ex : Il n'a pas d'argent *et mais* il s'est acheté une maison.

**B- Les conjonctions de subordination (ou subjonctions).**

Elles représentent la marque explicite de la proposition subordonnée :

ex : je veux que tu viennes à cette réunion.

Cette phrase se compose de deux propositions à savoir :

P. a : je veux quelque chose

P. b : tu viens à cette réunion

On dira donc que la P. b est une subordonnée reliée à la principale P.a par le biais du subordonnant *que*.

Contrairement à la conjonction de coordination, la conjonction de subordination introduit une séquence susceptible de se placer avant la principale à laquelle elle se rattache :

ex : Je partirai quand tu viendras

quand tu viendras je partirai.

Les conjonctions de subordination sont nombreuses et chacune d'entre elles est porteuse d'un sens précis :

- que : introduit les complétives
- conjonctions introduisant les circonstanciellss :

a) la condition (supposition, hypothèse) : si, au cas où, à condition que, pourvu que, etc.

- b) la cause : comme, parce que, puisque, vu que, étant donné que, etc.
- c) le temps : quand, lorsque, avant que, depuis que, etc.
- d) la conséquence : que, de sorte que, de manière que, etc.
- e) la concession (opposition) : bien que, quoique, alors que, tandis que, etc.
- f) le but : afin que, pour que, etc.
- g) la comparaison : comme, de même que, ainsi que, autant que, plus que, moins que, etc.

### 7.3. Exercice général

#### **A quelles catégories grammaticales appartiennent les mots ou groupes de mots soulignés dans les phrases suivantes et quelles sont leurs fonctions**

- a) On peut apporter son manger tous les jours.
- b) Tu m'agaces avec tes mais continuels !
- c) Ce piano joue complètement faux dans les aigus.
- d) Cet enfant est tout timide, c'est la cause de tous ses ennuis.
- e) Tu dormiras en haut et moi en bas.
- f) Les enfants marchaient devant.
- g) Sûr, j'ai envie d'y aller, mais j'hésite à cause de lui.
- h) Ce serait bien si tu venais.
- i) Toute infraction sera punie.
- j) Peux-tu poser le livre en haut de l'étagère ?
- k) Pierre est un timide.
- l) Vous avez fait un faux numéro, j'en suis sûr.
- m) Tous applaudissaient à tout rompre en poussant des cris aigus.
- n) Il a été condamné pour utilisation de faux.
- o) Vous m'enverrez le tout par la poste.
- p) Il a enlevé le haut de son costume.

## Les fonctions grammaticales

### 1- Le sujet : une définition

La notion de sujet est fondamentale. Il est rare qu'une proposition sans sujet soit régulièrement construite. On dit souvent que le sujet c'est ce dont on parle, le reste de la proposition, ce qu'on en dit, formant le prédicat. Ainsi dans l'exemple suivant :

(1) Jean boit du thé

*Jean* constitue le sujet de la proposition et *boit le thé* le prédicat.

Les grammairiens définissent souvent le sujet par des considérations syntaxiques « ce mot dénote la fonction assumée par le terme ou le membre qui confère à un verbe ses catégories de personne, de nombre et éventuellement de genre. Il a donc une valeur strictement grammaticale » Wagner & Pinchon (1991 : 24). Pour détecter le sujet d'une proposition on tend généralement à répondre à la question : "**qui est-ce qui? qu'est-ce qui?**" comme il ressort des exemples suivants :

(2) a- L'architecte conçoit un plan pour la demeure

b- Qui est-ce qui conçoit un plan pour la demeure ? = l'architecte.

(3) a- Le vent a ouvert la porte

b- Qu'est-ce qui a ouvert la porte? = le vent.

On peut aussi localiser le sujet en employant l'expression "**c'est...qui**", comme dans :

(4) *C'est* l'architecte *qui* a conçu un plan pour la nouvelle demeure.

### 1-1- Nature du sujet

Le sujet peut être :

- un nom (un substantif) : (5) Le vieux château tombe en ruine.
- Un mot substantivé : (6) Le déjeuner est servi
- un pronom : (7) a- Nous l'avons bien soutenu. (Pronom personnel)  
b- Celle-ci est intelligente (Pronom démonstratif)

c- Les nôtres sont encore jeunes (Pronom possessif)

d- Qui dort dîne (Pronom relatif)

e- Nul n'est parfait (Pronom indéfini)

f- Qui est venu ? (Pronom interrogatif)

- un infinitif : (8) mentir est déshonorant.

- une proposition : (9) a- Qui veut faire l'ange fait la bête. (Prop relative)

b- Qu'il parte me rend triste (Prop complétive)

### 1-2- Place du sujet

Le sujet se place habituellement **devant** le verbe mais il peut lui être postposé dans un certain nombre de cas que nous expliciterons ci-après.

Rappelons cependant qu'un verbe peut avoir plusieurs sujets, tandis que plusieurs verbes peuvent avoir un seul sujet comme dans les exemples (10 a-b) :

(10) a- Mon ami, sa femme et moi sommes partis depuis huit jours.

b- Pierre courait, sautait, suait sang et eau.

Le sujet est omis notamment dans le cas des pronoms personnels de la première et de la deuxième personne quand il est suffisamment bien déterminé par le contexte, e.g :

(11) a- Avons trouvé hier les premières traces du passage du docteur Libourg.

b- Ai téléphoné à ma mère.

L'omission du sujet peut avoir lieu dans les cas des phrases coordonnées dont les sujets sont identiques. Celui-ci n'est souvent exprimé que devant le premier :

(12) Je suis et resterai toujours moi-même.

Des expressions toutes faites

(13) Grand bien vous fasse,

Des interjections

(14) Magnifique!

Des proverbes ou des phrases averbales

(15) A père avare, fils prodigue



sont souvent sans sujet et sans verbe. C'est un domaine spécifique qui n'est pas particulièrement source d'erreur tant le contenu de ces propositions est senti comme une globalité.

**Notez** : l'impératif et le gérondif n'ont pas de sujet exprimé.

Comme nous l'avons souligné auparavant, le sujet est généralement antéposé au verbe, mais il arrive qu'il lui soit postposé, et ce dans les cas suivants :

**a- Dans le cadre d'une phrase interrogative** : A cet effet, l'on doit établir la distinction entre deux types d'interrogation : une interrogation totale, lorsque la question porte sur toute la phrase et une interrogation partielle lorsque la question porte sur un des éléments de la phrase. Ainsi dans une interrogation partielle, il faut préciser la fonction syntaxique de l'élément sur lequel porte la question.

\* Si l'interrogation porte sur le sujet et que celui-ci est un morphème interrogatif, il garde sa place normale :

(16) Qui est là ?

\* Si l'interrogation porte sur un morphème interrogatif auquel sont associés d'autres éléments, nous avons le choix entre l'inversion complexe et la non inversion comme il découle des exemples suivants :

(17) a- Combien d'enfants meurent –ils chaque jour ?

b- Combien d'enfants meurent chaque jour ?

\* Si l'interrogation porte sur un attribut ou COD ; le sujet étant un substantif, l'inversion est simple comme dans :

(19) Que fait elle ?

(20) Quel est ce bruit ?

Quand l'attribut ou le COD comportent des éléments autres que le morphème sur lequel porte la question, nous avons le choix entre l'inversion simple et l'inversion complexe, ainsi en est il des énoncé suivants :

(21) a- Quel résultat a affiché l'écran électronique ?

b- Quel résultat l'écran électronique a-t-il affiché ?

\* Si l'interrogation porte sur le Syntagme prépositionnel (SP), l'inversion est simple quand le sujet est un pronom :

(22) Où vas-tu ?

Elle est simple ou complexe quand le sujet est un substantif, comme il découle des exemples suivants :

(23) a- Où travaille ton père ?

b- Où ton père travaille-t-il ?

Quand le sujet est un substantif et le verbe a un COD ou un attribut, on utilise l'inversion complexe :

(24) a- Quand Pierre a-t-il raconté cela à ses parents ?

b- Comment cet enfant deviendrait-il sage ?

b- dans **certaines propositions optatives** marquant le souhait, l'opposition, le temps, l'inversion est obligatoire :

(25) a- Puisse-t-il revenir!

b- Vienne le jour!

c- régulièrement dans **les incises** :

(26) a- Prenez ma main, dit-il, en venant vers lui.

b- Il n'y a plus, dit l'homme, rien qui m'intéresse.

d- Dans le cas **d'un adjectif attribut en tête de phrase**, l'inversion est obligatoire :

(27) Telle est ma décision !

e- Dans le cas **d'une relative**, l'inversion est facultative :

(28) a- Le livre que m'a prêté ton frère.

b- Le livre que ton frère m'a prêté.

f- Dans le cas d'une **proposition infinitive**, l'inversion est facultative :

(29) a- J'entends chanter les oiseaux.

b- J'entends les oiseaux chanter.

g- On peut inverser ou ne pas inverser le sujet avec un adverbe initial du genre de : "**à peine, vainement, peut-être, sans doute, au moins, aussi bien, aussi, ainsi**".

(30) a- Il est en retard, peut-être est-il souffrant ?

b- Il est en retard, peut être il est souffrant ?

Lorsqu'un SP complément de verbe ou complément de phrase est en tête de phrase, on parle d'une inversion stylistique :

(31) a- Dans le quartier Latin se trouvait la pension Vauquer (SP /cv)

b- Dans la grande salle bavardaient les pensionnaires. (SP/cp)

### **Exercices d'application**

1- Dégager le sujet et déterminer sa nature dans le passage suivant :

L'amour, pour l'ordinaire, est peu fait à ces lois,

Et l'on se voit les amants vanter toujours leurs choix ;

Jamais leur passion n'y voit rien de blâmable,

Et dans l'objet aimé tout leur devient aimable ;

Ils comptent les défauts pour des perfections,

Et savent y donner de favorables noms.

La pâle est aux jasmins en blancheur comparable ;

La noire à faire peur, une brune adorable ;

La maigre a de la taille et de la liberté ;

La grasse est dans son port plein de majesté....

C'est ainsi qu'un amant dont l'ardeur est extrême

Aime jusqu'aux défauts des personnes qu'il aime

(Molière, Le Misanthrope, Acte II, scèneV)

2- Etudier les cas d'inversion du sujet dans les phrases suivantes :

1- Quel accommodement veut-on faire entre nous ?

2- La voix de ses messieurs me condamnera t-elle à trouver bons les vers qui font notre querelle ?

3- Dis-lui que je n'ai point d'affaires si pressées.

4- Que maudit soit l'heure et le jour où je m'avisai d'aller dire oui !

5- Je ne suis pas d'accord, annonça le responsable.

6- Il aurait fallu, paraît-il, le prévenir plus tôt.

7- Où allons-nous ?

8- Que deviennent vos amis ?

9- Sans doute avez-vous remarqué l'augmentation de notre capital

10- Voici les renseignements dont ont besoin les experts pour leur étude

11- Avec les premiers rayons du soleil se mirent à chanter les oiseaux.

### 2- Le Complément : une définition

Le complément est un mot ou un groupe de mots qui dépend d'un autre mot et en complète le sens.

On distingue :

- le complément de l'adjectif : (32) Un chalet plein de serviteurs
- le complément de nom (ou de pronom) : (33) a- la porte de la maison.  
b- Celui de notre ami.
- le complément d'objet direct : (34) Il mange une pomme.
- le complément d'objet indirect : (35) Il abuse de sa gentillesse.
- les compléments circonstanciels : (36) a- Il se promène sur la côte.  
b- Il viendra après le repas.  
c- Il partira dans la matinée, etc.
- le complément d'agent : (37) Le plan est conçu par l'architecte.

D'autres compléments, moins fréquents ou moins indispensables à l'analyse, ont été laissés de côté : complément de l'adverbe, complément de l'adjectif, complément de l'infinitif, complément du présentatif.

## **2-1 Le Complément d'objet direct (COD)**

Le complément d'objet direct est le mot (ou groupe de mots) qui se joint au verbe **sans préposition** pour en compléter le sens. Il désigne l'objet ou l'être qui subit ou supporte l'action décrite par le verbe. C'est un complément de verbe transitif comme dans :

- (38) a- Pierre écrit une lettre.
- b- Une lettre est écrite par Pierre.
- c- L'architecte conçoit le plan.
- d- Un plan est conçu par l'architecte.

Pour reconnaître le complément d'objet direct, on pose après le verbe la question "**qui?**" ou "**quoi?**".

- (39) a- Pierre écrit quoi? Une lettre.
- b- l'architecte conçoit quoi? Un plan.

On observe que le complément d'objet direct est le mot qui devient sujet lorsque la phrase devient passive.

Le complément d'objet direct peut être :

- un nom : (40) Il boit un verre.
- un mot substantivé : (41) il a servi le dîner.
- un pronom : (42) a- Elle **le** lit. (Pronom personnel)

- b- Elle lit **le sien**. (Pronom possessif)
- c- Elle lit **celui là**. (Pronom démonstratif)
- d- Elle lit le livre **qu'**on lui a donné. (Pronom relatif)
- e- **que** lit-elle? (Pronom interrogatif)
- f- Elle ne lit **rien**. (Pronom indéfini)

- une proposition : (43) a- Il pense qu'il viendra demain (Complétive);

b- Je me demande s'il viendra (Interrogative indirecte).

- un infinitif ou une proposition infinitive : (44) a- Il veut partir.

b- J'entends chanter les oiseaux.

Les verbes qui requièrent un complément d'objet direct sont appelés **transitifs directs**, ceux qui demandent un complément d'objet indirect **transitifs indirects** et ceux qui n'acceptent pas de complément (direct ou indirect) sont appelés **intransitifs**.

Pour rendre compte de l'accord du participe passé conjugué avec 'avoir', la position du complément d'objet direct dans la phrase est capitale.

### **Exercice d'application**

Dégager le COD et déterminer sa nature dans la réplique suivante :

Je ne vous l'ai point donnée de bon cœur, et vous me l'avez arrachée. M'avez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement, et si je voulais bien de vous ? Vous n'avez consulté, pour cela, que mon père et ma mère ; ce sont eux proprement qui vous ont épousé, et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que l'on pourra vous faire.

(Molière, George Dandin ou Le mari confondu, Acte II, Scène II)

### **2-2 Le Complément d'objet indirect (COI)**

Le complément d'objet indirect est un mot (ou groupe de mots) qui se joint au verbe via **une préposition** pour en compléter le sens. C'est un complément de verbe. Il représente l'être ou la chose qui **reçoit indirectement** l'action que fait le sujet.

(45) Il écrit à son ami.

(46) Il se souvient de ses années de misère.

Pour reconnaître le complément d'objet indirect, on pose les questions "à qui?" ou "à quoi?", "de qui?" ou "de quoi?" et, selon le sens du verbe, "pour qui?" ou "pour quoi?", "contre qui?" ou "contre quoi?", etc.

La plupart du temps, le complément d'objet indirect est introduit par les prépositions "à" ou "de". Mais il arrive que d'autres prépositions soient mises en action : (*Il compte **sur** votre amitié. Il croit **en** nous. Je n'attends pas **après** lui, etc.*). Il n'y a pas de préposition avec les pronoms personnels conjoints (*Cette mauvaise habitude vous nuira*). Ceci l'oppose au complément circonstanciel qui accepte une variété de proposition :

(47) Il travaille à (/près d'/à côté d'/ loin d'/ en dehors d') Agadir.

(48) La cigarette nuit à (/à côté de/ \*loin de) la santé.

Le complément d'objet indirect peut être :

- Un nom : (50) Il parle à **sa mère**.
- Un mot substantivé : (51) pardonner à **un coupable**
- Un pronom (52) a- Il **lui** parle. (Pro personnel)
  - b- Il parle à **qui** ? (Pro interrogatif)
  - c- Il parle à **celui-ci**. (Pro démonstratif)
  - d- Il parle **aux miens**. (Pro possessif)
  - e- Il lit le livre **dont** il est question. (Pro relatif)
  - f- Il ne parle à **personne**. (Pro indéfini)
- Un infinitif : (53) Il demande à **partir**.
- Une proposition : (54) Il doute **que vous soyez cet homme**.

**Remarque** : Un même verbe peut avoir un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect - on appelle parfois l'objet direct, **objet premier** et l'objet indirect, **objet second** (*J'ai donné **ce livre** à **votre ami***). Lorsque le verbe demande un complément d'objet indirect, il est dit **transitif indirect**. Un même verbe peut être selon le sens transitif direct ou transitif indirect, comme il en est le cas de : "**Compter**" et d' 'applaudir'. Ainsi on peut compter **des moutons** et compter sur **quelqu'un**, et on peut applaudir **un acteur** ou applaudir à **une initiative**.

### Exercice d'application

Dégager le DOI et déterminer sa nature dans la réplique suivante :

Madame, j'ai beaucoup de grâces à vous rendre :

Un tel avis m'oblige, et loin de le mal prendre,

J'en prétends reconnaître, à l'instant, la faveur,

Pour un avis aussi qui touche votre honneur ;

Et comme je vous vois vous montrer mon amie

En m'apprenant les bruits que de moi l'on publie,

Je veux suivre, à mon tour, un exemple si doux,

En vous avertissant de ce qu'on dit de vous.

En un lieu, l'autre jour, où je faisais visite,

Je trouvai quelques gens d'un très rare mérite,

Qui, parlant des vrais soins d'une âme qui vit bien,

Firent tomber sur vous, Madame, l'entretien.

**2-3 Le Complément de nom**

Le complément de nom est un mot (ou groupe de mots) qui se joint au nom au moyen d'une préposition pour en compléter, en préciser, étendre, le sens. Les compléments de nom sont des constituants du groupe nominal et leur présence est facultative, on peut les substituer soit à un adjectif épithète, soit à une relative :

(55) a- Le chien **du gardien** aboie.

b- Le chien **qui rôde dans la rue** aboie.

c- Le chien **noir** aboie.

Les compléments de noms sont extrêmement variés et de nombreuses prépositions peuvent les introduire mais les plus fréquentes sont "**de**" et "**à**".

(56) a- Une boîte à musique.

b- Un fruit de saison.

### Remarque :

Selon le mot support, le mot ou le groupe complément, ou encore le sens (relation, caractérisation, pseudo-complément construction directe, etc.), on distingue de nombreux types de compléments qu'il est impossible de présenter ici. Les quelques observations suivantes ont des effets immédiats sur la construction ou l'accord.

**1. les pseudo-compléments** : lorsque le nom support est un mot du type "**espèce, type, sorte, façon, genre, manière**", un mot proche d'un numéral "**dizaine, millier, centaine**, etc., ou encore un "**collectif**", c'est en fait le complément qui est le noyau du syntagme et c'est lui qui, sous certaines conditions, est le donneur d'accord. e.g :

(57) Une dizaine **de garçons** sont venus

**2.** les compléments de relation **lorsqu'ils marquent l'appartenance** sont presque toujours introduits par "**de**". On n'écrit pas *Le vélo à ma sœur* mais *Le vélo de ma sœur*.

**3.** les compléments des noms désignant des récipients sont introduits par "**à**" quand ils marquent la destination et par "**de**" lorsqu'on envisage le contenu (*Un verre à thé* Vs *Un verre de thé*).

Remarque : « La langue parlée emploie fréquemment des groupes nominaux construits à l'aide de deux mots juxtaposés : sac plastique, stylo feutre. Ce procédé est à l'origine des noms composés associés ou non par le trait d'union, ex : jupe culotte, micro-cravate » (Arrivé, Gadet, Galmich, La Grammaire d'aujourd'hui, 1986 : 416)

### 2-4 Le Complément circonstanciel (CC)

Le complément circonstanciel est un mot (ou groupe de mots) qui "complète" l'action exprimée par le verbe du point de vue des circonstances (le lieu, le temps, la mesure, la matière, etc.).

Le complément circonstanciel est la plupart du temps introduit par une préposition. Les compléments circonstanciels selon les circonstances qu'ils précisent sont habituellement divisés en :

- **temps** : (58) Il viendra demain;
- **manière** : (59) Il viendra en train;
- **lieu** : (60) Il viendra dans cette maison;
- **cause** : (61) Ils ont agi par jalousie
- **moyen** : (62) Il voyage en avion;
- **comparaison** : (63) Il vit comme un ours;

Mais de nombreuses autres nuances sont possibles :



- **but** : (64) Ils travaillent pour s'enrichir
- **conséquence** : (65) Il a réussi pour notre plus grande joie
- **concession** : (66) Il avance malgré sa douleur
- **condition** : (67) Si tu te prépares bien tu réussiras
- **matière** : (68) Il construit en terre
- **prix** : (69) Il coûte trois cents francs
- **poids** : (70) Il pèse cent kilos
- **distance** : (71) Il avance de deux mètres
- **etc.**

Le complément circonstanciel peut être :

- un nom : (72) Il viendra en train
- un pronom : (73) C'est pour elle qu'il est venu
- un infinitif : (74) Ils travaillent pour s'enrichir
- un adverbe : (75) Il viendra demain
- un gérondif : (76) Il avance en reculant;
- une proposition : (77) Il partira quand vous arriverez.

### **Exercices d'application**

#### **Dégager les Compléments Circonstanciels et déterminer leur nature**

- 1- Je vois vos soupirs hélas au milieu de ma joie !
- 2- Je m'y sens entraîner par une trop douce puissance.
- 3- Hélas qu'avec facilité on se laisse persuader par les personnes que l'on aime !
- 4- Je me présente à toute heure ce péril étonnant.
- 5- Pourquoi me pourchassez vous ?
- 6- Eloignons-nous un peu, pour nous achever notre confiance.

#### **2-5 Le Complément d'agent**

Le complément d'agent est un complément qui n'apparaît qu'avec les verbes à la **voix passive**. A la voix passive le sujet subit l'action (*Le candidat est évalué*). Le complément d'agent indique qui (ou quoi) fait l'action (*Le candidat est évalué par les membres de jury*).

Le complément d'agent est introduit, la plupart du temps, par la préposition "**par**", parfois "**de**" (*Il était apprécié **de** cette femme*).

Lorsque la phrase est à la voix active, le complément d'agent devient sujet (i.e, celui qui fait l'action indiquée par le verbe).

- (78) a- Le candidat est évalué par les membres de jury.  
b- Les membres de jury ont évalués le candidat.

### **Exercices d'application**

Relever le complément d'agent dans les phrases suivantes

- 1- Il est apprécié de tout le monde
- 2- Son père a été trahi par les membres de son parti
- 3- Toutes les maisons ont été détruites
- 4- Lui, ne fut-il pas jugé par manque de preuve !

### **3- L'Attribut Vs l'épithète**

L'attribut exprime la qualité, la nature ou l'état qu'on rapporte au sujet (ou au complément d'objet) par l'intermédiaire d'un verbe :

- (79) Son fils **est** architecte.

Les verbes qui peuvent réaliser ce lien sont nombreux. Le principal est "**être**" mais selon l'idée qui préside à l'attribution on peut rencontrer "**devenir, demeurer, rester** (idée de continuité), "**paraître, sembler, se montrer, passer pour**, etc." (idée d'apparence), "**s'appeler, se nommer, être choisi** (idée de désignation). Enfin, de nombreux verbes d'action peuvent être attributifs. Il suffit que l'intention les rapproche de "**être**", comme c'est le cas de (**mourir, régner, venir, tomber, arriver**), etc.

- (80) Il tomba malade.

Il existe deux sortes d'attributs, l'attribut du sujet et l'attribut du complément d'objet direct ou indirect. **Leur construction est identique** : un état, une qualité "attribué" au sujet ou au complément d'objet par l'intermédiaire d'un verbe :

- (81) a- Cet homme est généreux.  
b- Il trouve ce jeu distrayant.

L'attribut peut être :

- un nom : (82) Son fils est médecin ;
- un adjectif : (83) Son fils est grand ;
- un pronom : (84) Ce livre est le mien ;
- un adverbe : (85) Ce livre est bien ;
- un infinitif : (86) Souffler n'est pas jouer. Cette voiture est à vendre ;
- une proposition : (87) a- Son idée est qu'il faut poursuivre.

- b- Ce livre est celui que j'avais perdu.

L'attribut s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte : sujet ou complément d'objet. Si l'attribut se rapporte à plusieurs noms coordonnés, il se met au pluriel.

Notez : Avec les verbes impersonnels l'accord se fait avec "il" et non avec le sujet réel (*Il est tombé des cordes*). Voir sujet apparent, sujet réel.

Littéralement "qui est ajouté". L'épithète est généralement un adjectif qui se joint à un nom ou à un pronom pour le qualifier. (*Une grande maison. Un petit garçon. Un homme loquace*, etc.). L'épithète se différencie de l'attribut en ce qu'elle n'a pas besoin de liaison verbale. Comparez : *C'est un petit garçon* où "petit" est épithète, et *Ce garçon est petit* où "petit" est attribut.

### **Exercices d'application**

\*Dégager les attributs et les épithètes dans les phrases suivantes et déterminer leur nature

- 1- On appelle cette machine une tronçonneuse.
- 2- je crois ces précautions insuffisantes
- 3- Une tache rend les mots illisibles
- 4- Ne laissez pas les petits enfants seuls près de l'étang
- 5- Je trouve cette opération bien prometteuse
- 6- Ce jeune homme semble bien intelligent relativement aux autres
- 7- Le comportement immature de ses amis le rend malade
- 8- Cette triste nouvelle nous a tous bouleversés
- 9- Il est nommé Directeur général lors des élections
- 10- Il est mort jeune
- 11- L'essentiel est qu'il soit satisfait là où il est

## **LA MORPHOLOGIE : LE GENRE ET LE NOMBRE**

## 0. LA MORPHOLOGIE : UNE DEFINITION

La morphologie est traditionnellement définie comme étant l'étude des formes des mots. Elle englobe l'ensemble des manifestations qui se rapportent à la flexion : variation des mots en fonction de leur catégories du genre, de nombre, de la personne, du cas etc. ainsi que les divers modes de formation des mots : la dérivation et la composition. Cette composante étend aujourd'hui son champ d'investigation à tout ce qui relève de la structure interne du mot. D'où la distinction entre la morphologie lexicale et la morphologie grammaticale ou flexionnelle. La première décrit les mécanismes de la dérivation et de la composition qui président à la formation des mots, la seconde traite des variations internes des mots. Les deux types de morphologie impliquent l'existence d'une unité minimale constitutive du niveau morphologique, à savoir le morphème.

Avant d'entamer l'étude de la variation morphologique au niveau du genre et du nombre, nous avons jugé nécessaire de donner un aperçu sur l'appréhension de la notion de morphologie dans les différents cadres théoriques linguistiques.

### 1. LA GRAMMAIRE TRADITIONNELLE :

Dans la grammaire traditionnelle, la grammaire est définie comme étant l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue. Elle comprend :

- i- la phonétique (ou science des sons du langage)
- ii- la lexicologie (ou science des mots), qui comprend :
  - a- la sémantique (sémasiologie ou sémiologie) ou science des significations des mots.
  - b- l'onomasiologie, sciences des appellations qui part de l'idée pour en étudier les diverses expressions.
  - c- l'onomastique (science des noms propres et spécialement des noms de personnes).
  - d- la morphologie (science des différentes formes dont les mots sont susceptibles ex : préfixes, suffixes, flexions).
- iii- la syntaxe ou ensemble des règles qui régissent l'arrangement des mots et la construction des propositions.

Il ressort de cette présentation que la morphologie est une sous-composante de la lexicologie, formée d'autres sous-composantes, dont entre autres la dérivation et la composition.

Les grammairiens traditionnels établissent la distinction entre deux types de dérivation : la dérivation **populaire** et la dérivation **savante**. Le premier type de dérivation regroupe :

**a- la dérivation impropre** qui peut, sans rien changer à l'apparence externe des mots, leur attribuer des fonctions nouvelles. Ainsi (i) un nom peut devenir un pronom, ou un adjectif apposé, notamment dans la désignation des couleurs, e.g :

(1) des rubans roses.

Ou encore un nom commun pour désigner, par métaphore ou par métonymie, une personne ou une chose rappelant soit un nom de lieu, soit un nom de personne attaché à une invention ou à une découverte ou à une qualité :

- (2) Un Tartufe
- (3) Un Harpagon

(ii) un adjectif peut devenir un nom comme dans :

- (4) Une [lettre] circulaire

(iii) Un verbe infinitif ou impératif, entre autres, peut être converti en un nom, comme il découle respectivement des énoncés suivants :

- (5) Les dires de quelqu'un
- (6) Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras.

**b. La dérivation propre** se fait au moyen de suffixes : le radical, conçu comme la partie essentielle du mot, exprime le sens principal de ce mot. Trois catégories de suffixes sont à distinguer suivant qu'ils servent à former des noms, des adjectifs, des verbes ou encore des adverbes. Les suffixes nominaux sont plus nombreux et peuvent s'ajouter à des noms, à des adjectifs et à des verbes pour former des noms dérivés comme dans :

- (7) blâmable / véritable / galopade / feuillage / servage, etc.

**c. la dérivation régressive (ou encore rétrograde)** crée des mots nouveaux par élimination d'une syllabe finale. Cette procédure s'opère de différentes façons :

i- par formation post-verbale : en dépouillant certains verbes de leur terminaisons ; elle se réduit au radical et forme ainsi les noms post-verbaux qui sont généralement des noms d'action, d'instrument ou d'agent :

- (8) a- galoper → galop
- b- agrafer → agrafe
- c- visiter → visite

ii- par élimination parfois d'un suffixe :

- (9) aristocratie → aristocrate
- (10) guignon → guigne

iii- par élimination d'un -e final :

(11) médecine→ médecin

(12) châtaigne→ châtain

(13) violette→ violet.

Quant à **la dérivation savante**, elle relève de deux langues anciennes : le Latin et le Grec. Ainsi, nous aurons affaire à deux types de dérivation : dans la dérivation latine les suffixes employés par la formation savante ont produit, par dérivation nominale, des noms et des adjectifs et par dérivation verbale des verbes :

(14) acé→ rosacé

(15) aire→ mousquetaire (dérivation nominale)

(16) al→ médicinal.

(17) er→ majorer / relater.

(18) ser→ dramatiser

La dérivation grecque est relative à la terminologie scientifique :

(19) ie→ agronomie

(20) ique→ anatomique

(21) ose→ névrose

## 2. LA MORPHOLOGIE LEXICALE :

La morphologie lexicale, qui traditionnellement traite de la forme et de la formation des mots en termes de dérivation et de composition, suit deux perspectives complémentaires : diachroniquement, elle recherche l'origine des mots et retrace leur évolution ; synchroniquement, elle décrit les mots tels qu'ils se présentent à une synchronie donnée dans le système de la langue. Les mots sont de deux sortes : des mots complexes et des mots construits : les mots complexes sont formés de deux (ou de plusieurs mots ou morphèmes). Dans le premier cas, il s'agit soit de syntagmes lexicalisés (un fil de fer barbelé), soit des mots obtenus par composition (« bébé-éprouvette »). Dans le second cas, il est question de mots formés par dérivation (« anticonstitutionnellement »). De ces types de mots seuls les composés et les dérivés sont des mots construits. La formation des mots fait appel aux processus suivants :

i- la dérivation affixale : un mot dérivé est formé par l'adjonction d'un ou de plusieurs affixes (préfixes ou suffixes) associé à un morphème lexical (i.e. base ou radical).

ii- la conversion : (transfert, transposition, translation ou dérivation impropre ) est une opération unaire qui n'affecte qu'un seul terme. En effet, le terme change de catégorie

grammaticale, sans pour autant changer de forme. La conversion affecte toutes les classes grammaticales (Nom, Verbe, Adjectif, Adverbe, Préposition, Conjonction)

- (22) a- le rouge (Nom)
- b- un homme heureux (Adj)
- c- les avants / un contre (Prep)
- d- parler fort (Adv).

Au niveau de la composition, les mots résultant de ce processus sont des unités lexicales autonomes.

- (23) Timbre-poste.

La composition est de deux types : (i) une composition proprement dite regroupant les mots composés dont les éléments sont des mots français , et (ii) une composition savante dans laquelle la plupart des termes scientifiques ou techniques du français sont formés d'éléments savants grecs ou latins ex : aqueduc→ (aquaeductus) / anthropologie.

### **3. LA GRAMMAIRE STRUCTURALE :**

Dans le cadre de la Grammaire Structurale, Saussure (1960 : 185), entre autres, considère la grammaire comme étant composée de la morphologie et de la syntaxe, et exclut, de ce fait, la lexicologie « ou science des mots ». La morphologie traite des diverses catégories de mots (V, N, Adj, Pronoms, etc.) et des différentes formes de la flexion (conjugaison, déclinaison) alors que la syntaxe a pour objet les fonctions attachées aux unités linguistiques. La morphologie se ramène au processus de la dérivation.

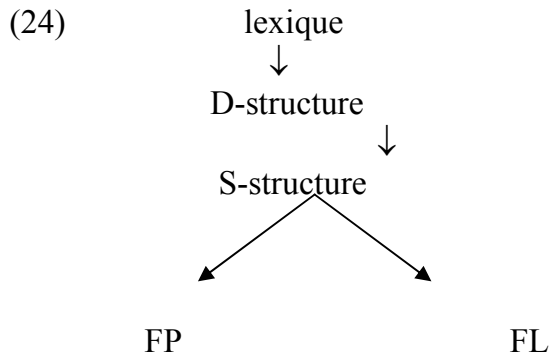
### **4. LA GRAMMAIRE GENERATIVE ET TRANSFORMATIONNELLE (GGT) :**

Dans ce modèle, la grammaire d'une langue est constituée de trois composantes ; chacune d'elle est un ensemble de règles. La composante syntaxique, étant la composante de base, produit des structures syntaxiques auxquelles la composante sémantique donne un sens et la composante phonologique une prononciation. Ainsi, la division de l'analyse de la langue en phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique proposée par le modèle structural ne se trouve pas intacte dans ce modèle général. En fait, la morphologie ne constitue pas un niveau d'analyse autonome mais est plutôt considérée sur deux plans, celui du lexique et celui de la syntaxe.

En optant pour l'enrichissement de la base aux dépens du composant transformationnel, la théorie syntaxique s'est trouvée astreinte à accorder la plus grande importance à l'organisation du lexique. Ce changement d'optique a commencé avec l'hypothèse lexicaliste (1967) dans ses deux versions : le lexicalisme faible qui vise à promouvoir la morphologie et le lexicalisme fort qui vise à développer une grammaire lexicale.

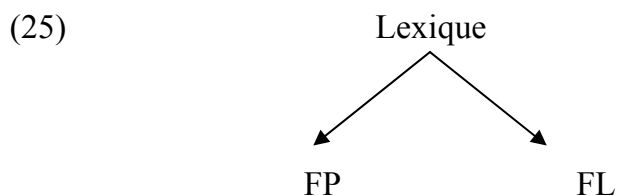
## 5. DU GOUVERNEMENT ET LIAGE AU PROGRAMME MINIMALISTE :

Notons que la théorie standard des « principes et paramètres » assume qu'une expression linguistique est une conséquence des représentations à quatre niveaux de l'expression linguistique : Structure Profonde (ou D-structure), Structure de Surface (ou S-structure), Forme phonétique (FP) et Forme logique (FL) (cf. Chomsky & Lasnik (1992)).



La D-structure est le niveau où sont projetées les propriétés lexicales incluant les spécifications thématiques et sélectionnelles, et la S-structure est interprétée phonétiquement en FP et logiquement en FL. Les représentations de ces différents composants sont régies par des principes tels le principe de projection (PP) et le principe de l'interprétation totale (PIT).

Contrairement aux systèmes préminimalistes, le programme minimaliste ne comporte que deux niveaux de représentation : la FP et la FL.



Dans le programme minimaliste, les traits de la tête flexionnelle disparaissent une fois la vérification a eu lieu.

## 6. LA MORPHOLOGIE DISTRIBUEE :

Halle & Marantz (1993) proposent une nouvelle approche où la morphologie, en tant que niveau représentationnel, est sensible aux deux composantes de la grammaire, à savoir la syntaxe et la phonologie. Cette approche est appelée « Morphologie distribuée » (distributed morphology) puisque le mécanisme de ce qui est traditionnellement appelé morphologie n'est pas concentré dans un seul composant de la grammaire mais distribué entre plusieurs composants.



## **7. LA MORPHOLOGIE MINIMALISTE :**

Présentée dans Wunderlich (1992) et développée dans Wunderlich & Fabri (1993), et Wunderlich (1996), la morphologie minimaliste se veut une théorie déclarative qui réduit ses moyens théoriques à peu de principes généraux et de contraintes. Elle a pour objectif d'étendre le programme minimaliste présenté par Chomsky (1993) aux objets morphologiques. Pour ce faire, elle assume une insertion précoce des items lexicaux contrairement à ce qui est postulé dans Halle & Marantz (1993) dans le cadre de la morphologie distribuée.

Selon Wunderlich (1996 : 93) la morphologie peut être subdivisée en une morphologie dérivationnelle et une morphologie flexionnelle. Une telle distribution est tributaire des types de catégories prises en considération.

Ainsi, la tête du syntagme appartient à l'une des catégories majeures, i.e. le nom, le verbe, l'adjectif et la phrase, au niveau de la morphologie dérivationnelle ; alors qu'au niveau de la morphologie flexionnelle, elle appartient à l'une des catégories fonctionnelles, i.e. le genre, le nombre et les déterminants pour le nom, l'aspect, le temps, le mode et l'accord spécifié en termes de catégories nominales pour le verbe.

## **8. LA GRAMMAIRE FONCTIONNELLE :**

Le problème de la morphologie a été soulevé par Watters (1985). La localisation du processus morphologique dans différents composants de la grammaire, avance-t-il, fournit un critère intra-théorique naturel pour établir une distinction entre la flexion et la dérivation. Les règles de formation des prédicats étant dérivationnelles, l'expression morphologique des fonctions et des opérateurs est flexionnelle. Ainsi, s'inspirant de la définition présentée par Anderson (1982) dans le cadre de la théorie du Gouvernement et du Liage (GL), Watters (1985 : 89) propose la définition suivante :

(26) « La morphologie flexionnelle est ce qui appartient aux règles d'expression, tandis que la morphologie dérivationnelle est ce qui appartient au fonds »

Dans le cadre de la Grammaire Fonctionnelle, le fonds subsume deux sous systèmes de règles qui concourent à fournir la structure prédicative sous la forme d'un cadre prédicatif : le lexique (comporte les mots basiques) et les règles de formation de prédicats et des termes ( mots dérivés). La Structure en Constituants est bâtie par des règles d'expression qui opèrent en fonction des informations fournies dans la structure sous jacente : ces règles déterminent (i) la forme casuelle, (ii) la forme par laquelle se réalise le prédicat (voix, auxiliaire, accord, etc.), (iii) l'ordre des constituants et (iv) l'accent et l'intonation.

## L'ETUDE DE GENRE

### I- Classification

En Français, on peut établir la distinction entre deux genres :

A- **Un Genre sémantique, naturel** motivé d'un point de vue sémantique. Dans ce cas, nous avons les possibilités suivantes :

i- Le genre sémantique correspond au genre grammatical : l'opposition masculin/féminin peut être de deux types :

a- une opposition lexicale, et ce par l'emploi de deux mots différents (homme/femme, garçon/fille)

b- une opposition morphologique où il s'agit de deux formes du même mot (directeur/directrice, acteur/actrice)

ii- Le genre sémantique ne présente pas d'opposition grammaticale (juge, giraffe, etc.)

iii- par fois les deux mots ont la même forme, i.e. les mots épécènes où l'opposition se fait au moyen d'un déterminant (un enfant/une enfant).

B- **Un Genre Arbitraire (grammatical)** : il n'est pas motivé sémantiquement, il est du plutôt au hasard historique, tel est le cas d'ailleurs des homonymes homophones homographes du genre de (un critique /une critique, un voile/une voile, un page/une page, etc.)

### II- Les marques du genre sémantique

Généralement, la formation du féminin d'un mot (nom, adjectif) du genre sémantique se fait par l'adjonction d'un 'e' du féminin sauf quand le mot se termine par un 'e'.

(27) cousin/cousine

(28) invité/invitée

(29) anglais/anglaise

Cependant, la mutation se manifeste aussi bien au niveau du code écrit (graphiquement) que du code orale (phonologiquement). Ainsi,

1- La langue utilise totalement ou partiellement différents :

(30) CE homme / femme

CO [om] / [fam]

L'opposition est de nature lexicale, elle est marquée par l'emploi de deux mots lexicalement différents.

(31) CE roi / reine

CO [Rwa] / [Ren]

L'opposition lexicale est marquée par l'emploi de deux mots partiellement différents.

2- Parfois, la langue dispose de deux formes différentes du même groupe, dans ce cas plusieurs opérations sont à effectuer :

(i) effacement de la dernière syllabe au féminin

(32) CE mulet / mule  
CO [myle] / [myl]

L'opposition masculin /féminin est marquée au code écrit par l'effacement du graphème (-t) et au code oral par l'effacement de la syllabe finale [e]

b- Variation -eur [œR] /-rice [Ris]

(33) CE acteur /actrice  
CO [aktœR] / [aktRis]

L'opposition masculin/féminin est marquée aussi bien au code écrit qu'au code oral par une variation suffixale

c- Variation zéro / [es], avec l'adjonction d'une syllabe au féminin.

\* sans variation vocalique :

(34) CE prince / princesse : adjonction du -esse du féminin  
CO [pRÊs] / [pRÊses] : variation vocalique zéro/[es]

\* avec variation vocalique :

(35) CE nègre / négresse : adjonction du -esse du féminin et mutation du graphème -è en -é  
CO [negR] / [negRes] : variation vocalique [ɛ] devient [e] et variation zéro / [es]

\* avec variation consonantique :

(36) CE duc / duchesse : adjonction du -esse du féminin et mutation du graphème -c en -ch  
CO [dyk] / [dySes] : mutation du phonème [K] en [S] et variation zéro / [es]

d- Variation vocalique suivie d'une alternance zéro /consonne :

(37) CE mou /molle : mutation du graphème -e en les graphèmes -lle du féminin  
CO [mu] / [mol] : variation vocalique [u] devient [o] et alternance zéro / [l]

e- Variation consonantique : [f] devient [v]

(38) CE neuf / neuve : adjonction du -e du féminin et mutation du graphème -f en -v  
CO [nœf] / [nœv] : variation vocalique [f] devient [v]

f- Variation consonantique entraînant une variation vocalique

(39) CE vendeur / vendeuse : mutation du suffixe -eur en -euse

CO [vãdœR] / [vãdøz] : variation consonantique [R] devient [z] et variation  
vocalique [œ] devient [ø]

g- Variation consonantique zéro/consonne avec changement du timbre vocalique

(40) CE fermier / fermière : adjonction du -e du féminin

CO [feRmje] / [feRmjieR] : variation zéro [R] et changement du timbre  
vocalique [e] devient [ɛ]

h- dénasalisation de la voyelle : la voyelle nasale devient une voyelle orale suivie d'une  
consonne nasale

### 1- ã → a + n

(41) CE paysan / paysanne : adjonction du -e du féminin et dédoublement du  
graphème

-n en -nn

CO [peizã] / [peizan] : dénasalisation du phonème [ã] en [a + n]

### 2- õ → o + n

(42) CE lion / lionne : adjonction du -e du féminin et dédoublement du graphème

-n en -nn

CO [ljõ] / [ljon] : dénasalisation du phonème [õ] en [o+ n]

### 3- Ę → ɛ + n

(43) CE chien /chienne : adjonction du -e du féminin et dédoublement du graphème

-n en -nn

CO [SjĚ] / [Sjen] : dénasalisation du phonème [Ě] en [ɛ+ n]

### Ě → i + n

(44) CE cousin /cousine : adjonction du -e du féminin

CO [kuzĚ] / [kuzin] : dénasalisation du phonème [Ě] en [i+ n]

### Ě → i + j

(45) CE malin /maligne : adjonction du -e du féminin et mutation du graphème -n en -  
gn

CO [malĚ] / [malij] : dénasalisation du phonème [Ě] en [i+ j]

i- Changement consonantique : 0 /consonne, sans changement vocalique

**zéro/[s]**

(46) CE doux /douce : adjonction du -e du féminin et mutation du graphème -x en -c  
CO [du]/[dus] : variation 0 / [s]

**zéro/[t]**

(47) CE chat/ chatte : adjonction du -e du féminin et dédoublement du graphème -t en  
-tt  
CO [Sa]/ [Sat] : variation 0 / [t]

**zéro / [d]**

(48) CE marchand / marchande : adjonction du -e du féminin  
CO [maRSã] / [maRSãd] : variation 0 / [d]

**zéro/[g]**

(49) CE long / longue : adjonction du -e du féminin et mutation du graphème -g en -  
gu  
CO [lõ] /lõg] : variation 0 / [g]

**zéro / [S]**

(50) CE blanc / blanche : adjonction du -e du féminin et mutation du graphème -c en -  
ch  
CO [blã] / [blãS] : variation 0 / [S]

**zéro / [v]**

(51) CE loup / louve : adjonction du -e du féminin et mutation du graphème -p en -v  
CO [lu] / [lu:v] : variation 0 / [v]

Remarques :

i- Certains mots ne présentent pas de variation au niveau du code oral tel est le cas de ‘grec’/  
‘grecque’ [gRek]

ii- Les mots épiciens ne présentent de variation formelle ni à l’écrit ni à l’oral, ex : élève

### **Exercices d'application :**

Etudier les marques de genre dans les mots suivants :

Chameau, étranger, hôte, tsar, aviateur, génie, squelette, labeur, mode, voile, souris, lapin, cachot, manivelle, danseur, cheval, lièvre, chameau, chiot, dangereux, épais, frais, traître, sauf, veuf, bénin, vengeur, speaker, chevreau, canard, chic, comte, dindon, neveu, gendre

### **Etude de Nombre**

L'étude des marques de nombre prendra en charge trois classes grammaticales notamment les déterminants, les substantifs (ou noms) et les adjectifs. Pour ce faire, nous serons amené, à l'instar de l'étude des marques de genre, de rendre compte des variations morphologiques affectant le mot à étudier lors de son passage du singulier au pluriel et ce des points de vue des deux codes écrit (CE) et oral (CO)

#### **A- Le Déterminant :**

On note généralement une variation du déterminant lors de son passage ou de sa conversion du singulier au pluriel tant au niveau du code écrit qu'à celui de l'oral. Ainsi en est il de 'le – la /les, un – une /des, mon – ma/mes etc.' seul leur(s) fait exception à la règle puisqu'il est variable au niveau du code écrit.

#### **B- Le Substantif :**

Pour les marques de nombre de cette classe de mots, nous avons les possibilités suivantes :

##### 1- Changement au niveau du CO uniquement :

(52) CE os /os : pas de changement au niveau du CE

CO [os]/[o] : effacement de la consonne finale qui entraîne la fermeture de la voyelle [o] en [o]

##### 2- Changement dans les deux codes :

a- Suppression de la consonne finale et modification de la voyelle qui la précède, notamment au niveau du CO

(53) CE ciel / cieux : mutation du graphème -l en -eux

CO [sjel] / [sjø] : suppression de [l] et mutation de la voyelle [e] en [ø]

b- Alternance -al [al] /-aux [o]

(54) CE local / locaux  
CO [lokal] / [loko]

Le passage du singulier au pluriel est marqué aussi bien au CE qu'au CO par une alternance suffixale -al [al] devient -aux [o]

**Remarque :**

i- Neuf noms (substantifs) prennent un pluriel en –aux, notamment ‘bail, corail, émail, fermail, soupirail, travail, vantaïl, ventail, vitrail’

ii- Certains mots, se terminant par –al, prennent un pluriel en –s, comme c’est le cas de ‘bal, carnaval, festival, chacal, réal, récital’

c- Les mots empruntés aux langues étrangères : (barman / barmen, stimulus /stimuli, etc.)

(55) CE sporano /soprani  
CO [sopRano] / [soprani]

**3- Changement au niveau du CE**

i- La plupart des mots dont la finale est prononcée, à cet effet le passage du singulier au pluriel est marqué par l’adjonction du -s

(56) CE père / pères  
CO [peR] / [peR]

ii- Les mots se terminant par -eau, -au, -eu prennent un –x, comme il en est le cas de peau (x), tuyau(x), cheveu(x), sauf cependant pneu(s), bleu(s) et lieu(s) (nom de poisson)

c- Sept mots en -ou prennent un pluriel en –x, ces mots sont du genre de : genou, hibou, joujou, pou, caillou, cou, bijou

**4- Aucun changement ni au CE ni au CO ; ceci concerne :**

i- Les mots qui finissent par -s, -x, -z (sauf ‘os’)

(57) un avis /des avis  
(58) un héro / des héros  
(59) une voix / des voix  
(60) un nez / des nez

ii- Certains noms étrangers sont également invariables, comme pour ‘interim / veto’

## C- L'Adjectif

Le pluriel des adjectifs n'est pas généralement marqué à l'oral mais plutôt à l'écrit, et ce par l'adjonction d'un -s

(61) l'eau pure / des eaux pures  
CO [pyR] / [pyR]

Les adjectifs ne répondant pas à cette règle sont :

i- Les adjectifs en -al [al] dont le pluriel est -aux [o]

(62) CE légal / légaux  
CO [legal] / [lego]

Le passage du singulier au pluriel est marqué aussi bien au CE qu'au CO par une alternance suffixale -al [-al] devient -aux [o]

Mais les adjectifs suivants ne s'inscrivent pas dans cette liste : 'banal, natal, fatal, tribal, naval' certains hésitent même entre un pluriel en -als ou en -aux comme c'est le cas de 'banal, final, idéal, glacial'

ii- Au masculin, les adjectifs en -eau prennent un pluriel en x

(63) un frère jumeau [zymo] / des frères jumeaux [zymo]

iii- Les adjectifs qui se terminent par -s ou -x restent invariables au niveau des deux codes écrit et oral :

(64) un homme heureux [øRø] / des hommes heureux [øRø]  
(65) un homme indécis [Ēdesi] / des hommes indécis [Ēdesi]

vi- Les adjectifs invariables sont ceux qui ordinairement correspondent à des noms désignant la couleur comme par exemple, orange, jonquille, noisette, marron, paille, grenat, crème, vermillon, fuchsia, ocre, poivre et sel, etc.

Notons aussi que les adjectifs composés sont invariables (adjectif + adjectif, adjectif + nom, adjectif + préposition + nom)

(66) des étoffes jaune paille, des robes gris bleu

## Exercices d'application



Etudier les marques de nombre des mots suivants :

Pois, journal, jeu, rail, cou, feu, aïeul, cérémonial, ,bleu, pneu, média, passeport, bonhomme, éventail, allégresse , vieux, fiançailles, corail, récital, loyal, idéal, détail, cal, bœuf, attirail, poitrail, sérail, landau